

## SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

### DELIBERATION

## BUREAU EXECUTIF DU 22 FEVRIER 2023

**Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février 2023 à 12:00, le Bureau Exécutif du syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué le mercredi 15 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Didier-Claude BLANC, Président.

#### MEMBRES PRESENTS :

Didier Claude BLANC, Claude AURIAS,

Max TOURVIEILHE,

Jacques LADEGAILLERIE, Franck SOULIGNAC,

Virginie BONNET-FERRAND,

Aurelien FERLAY, Christel FALCONE, Christian REY, Philippe INARD, Jérôme LEBRAT

#### MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Sylvie GAUCHER, Pierre MAISONNAT,

Marie FERNANDEZ,

Isabelle MASSEBEUF,

Christophe MATHON, Franck FERROUSSIER, Claude BRUN,

**Pouvoir : sans objet**

**Secrétaire de séance : Philippe INARD**

**EN EXERCICE : 18      PRESENTS : 11 (11 voix) VOTANTS : 11**

**Quorum : 10**

## Le Bureau Exécutif

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-15,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ADN,

Décide à l'unanimité des voix :

**- ARTICLE 1 :** De désigner Philippe INARD secrétaire de séance

**- ARTICLE 2 :** De désigner les membres de l'administration secrétaires auxiliaires

**Le Président**



**Didier-Claude BLANC**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans les deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Grenoble.*

*Il est possible de solliciter durant cette durée un recours gracieux ou hiérarchique auprès de l'administration.*

Sens des votes

Pour	<b>Didier Claude BLANC, Claude AURIAS, Max TOURVIEILHE, Jacques LADEGAILLERIE, Franck SOULIGNAC, Virginie BONNET-FERRAND, Aurelien FERLAY, Christel FALCONE, Christian REY, Philippe INARD, Jérôme LEBRAT</b>
Contre	
Abstention	